

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## IMPOT SUR LES REVENUS 2019

### CALENDRIER DE LA DECLARATION 2020

Compte tenu de la crise sanitaire que traverse actuellement le pays, le calendrier de dépôt des déclarations a été adapté au contexte particulier.

*Les usagers ne doivent pas tenir compte de la date indiquée sur la déclaration reçue (14 mai).*

**Les dates limites de dépôt sont pour les contribuables de l'Hérault:**

- le 8 juin 2020 à 23h59 pour les déclarants en ligne
- le 12 juin 2020 à 23h59 pour les déclarants papier